



Djerad au 65^e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant :
«Refus d'endettement auprès du FMI pour protéger notre souveraineté»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5379 - Jeudi 20 mai 2021 - Prix : 10 DA

Commune de Béjaïa

**Les élus majoritaires
montrent leur
bonne foi**

Page 16

46 morts et plus de 1 800 blessés en une semaine

Le constat des accidents de la route toujours aussi effarant

Page 3

**A la recherche
de l'homme
aux neuf vies**

Par Mohamed Habili

I ne suffit pas d'entrer en guerre, il faudrait encore savoir comment et à quel moment en sortir, de façon à en paraître le vainqueur, d'autant plus si la victoire ne se décide pour aucun des deux camps. La guerre de 2014 entre le Hamas et Israël avait duré près de deux mois, et fait bien plus de morts et de blessés – pour la plupart bien sûr parmi les Palestiniens, autrement Israël ne serait pas rassuré sur son avenir – que celle qui est en cours, mais qui, il est vrai, n'a pas encore bouclé sa deuxième semaine. On pourrait penser au vu de cette différence en termes de bilan et de durée que celle d'aujourd'hui a encore de la marge devant elle, que n'étant qu'à ses débuts, elle a encore forcément du temps avant de devoir attribuer la victoire. Et l'on se tromperait, n'ayant pas suffisamment tenu compte du fait que les deux guerres n'interviennent pas dans un contexte qui lui serait resté le même. Un jour des affrontements actuels compte pour plusieurs de ceux de 2014. Cela tient à quelque chose qui ne doit rien aux Israéliens ni aux Palestiniens, mais en revanche tout aux évolutions politiques survenues aux Etats-Unis, la première puissance militaire au monde, sans l'aide inconditionnelle de laquelle Israël aurait soit déjà cessé d'exister soit en grand danger de disparaître.

Suite en page 3

Elections législatives

**Aujourd'hui, top départ
pour la campagne électorale**



La campagne électorale pour les législatives du 12 juin prochain s'ouvre aujourd'hui à travers le territoire national et à l'étranger. La course s'annonce rude entre candidats en quête d'un siège de député. Page 2

Ph/D. R.

Cour d'Alger : affaire de l'ancien wali de Tipasa

**Report au 26 mai du procès
en appel de Mustapha Layadhi**

Page 16

«L'art de la céramique entre originalité et contemporanéité»

**Le plasticien Réda Essahli
expose ses dernières œuvres**

Page 7

Elections législatives

Aujourd'hui, top départ pour la campagne électorale

■ La campagne électorale pour les législatives du 12 juin prochain s'ouvre aujourd'hui à travers le territoire national et à l'étranger. La course s'annonce rude entre candidats en quête d'un siège de député.

Par Aomar Fekrache

La prochaine législature tient en haleine l'opinion publique et les observateurs les plus avertis. Grâce aux nouvelles règles du jeu imposées par le nouveau code électoral, cette élection va, à coup sûr, modifier de fond en comble le paysage politique national. Avec près de 1 500 listes de candidatures, dont plus de la moitié est indépendante, tout porte à croire à l'émergence d'une nouvelle force politique, constituée de jeunes députés. De nouveaux représentants du peuple en mesure d'incarner «le changement» voulu par le président de la République, qui a décidé, il y a trois mois, de dissoudre l'Assemblée populaire nationale (APN) et d'organiser des élections législatives anticipées. La rupture avec les «anciennes pratiques» ne sera d'ailleurs pas un vœu pieu. Des mesures ont été prises et des dispositifs mis en place pour faire de ces joutes électorales un grand rendez-vous démocratique, où la volonté popula-



PH.D.R. sont strictement interdits et une commission de contrôle des finances a été créée auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) qui veillera à la «séparation de l'argent de la vie politique». Pour encourager la participation des jeunes, les dépenses de campagne des indépendants seront prises en charge totalement par l'Etat. Il y a quelques jours, le président de l'Anie, Mohamed Charfi, s'est réuni avec les représentants de 16 formations politiques et les représentants des listes des indépendants pour écouter leurs doléances et prendre en charge leurs préoccupations. C'est dire l'intérêt accordé par les autorités compétentes à l'organisation d'élections irréprochables. Du côté des candidats, l'heure est à la concurrence des idées et des programmes. Prétendants sur des listes partisanes ou indépendantes, ils ont toutes les chances de se faire élire et accéder au palais Zighoud Youcef. Contrairement aux élections législatives précédentes, la majorité des candidats sont diplômés d'université, ce qui présume une campagne de qualité. A cela il faut ajouter que les représentants des partis politiques et des listes indépendantes ont signé mardi la Charte d'éthique des pratiques électorales, qui se veut un cadre présentant le comportement éthique attendu des acteurs et participants au processus électoral. Ainsi, pendant 21 jours, les candidats auront à sillonner le pays pour expliquer leurs programmes et tenter de gagner les faveurs des électeurs.

re sera exprimée dans la transparence la plus totale. Mieux

encore, la nouvelle loi portant régime électoral fixe le seuil des

dépenses et interdit certains dons. L'argent sale et la chakra

Un budget de 8,8 milliards de dinars alloué aux législatives

Un budget de l'ordre de 8,8 milliards de dinars a été consacré à la prise en charge des dépenses de quatre départements ministériels, chargés de la préparation et de l'organisation des élections législatives du 12 juin prochain, selon un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n° 35. «Il est ouvert, sur 2021, un crédit de 8 800 000.000 de dinars, applicable aux budgets de fonctionnement des ministères des

Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Justice et de la Communication et aux chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret», est-il indiqué dans ce décret n° 21-180, signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 4 mai en cours. Ce budget alloué à la préparation et l'organisation des élections législatives comprend un montant de

670 millions de dinars réservé au ministère des Affaires étrangères, couvrant les dépenses de l'administration centrale et des services à l'étranger et les dépenses de fonctionnement des délégations de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) à l'étranger. Il comprend également un montant de l'ordre de 7,195 milliards de dinars alloué au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de

l'Aménagement du territoire pour couvrir les dépenses diverses des services déconcentrés de l'Etat et les dépenses de fonctionnement des délégations de l'Anie. Le ministère de la Justice bénéficie, quant à lui, d'une enveloppe financière de 150 millions de dinars, tandis que le ministère de la Communication se voit octroyer un budget de 785 millions de dinars.

R. N.

A. F.

Appel de Chanegriha aux Algériens

«Veiller à la préservation de l'unité territoriale et populaire nationale»

Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a appelé les Algériens à faire preuve d'une extrême vigilance et d'un sens patriotique élevé, et à veiller à la préservation de l'unité territoriale et populaire nationale, à l'aune des conséquences qu'imposent les événements actuels sur les plans régional et international, indique, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Notre pays traverse aujourd'hui une phase cruciale de son histoire contemporaine, induite par les événements enregistrés aux plans régional et international, ce qui exige de la part des enfants libres de l'Algérie, dévoués et fidèles à l'Etat national fédérateur, instauré par la glorieuse révolution de Libération et dont les repères ont été tracés par la proclamation du 1^{er}

Novembre, une veille sans faille, un sens du patriotisme plus élevé et de veiller à la préservation de l'unité nationale, territoriale et populaire, à laquelle nous devons tous nous attacher, en l'estimant, en notre âme et conscience, à sa juste valeur, et en la défendant farouchement», a précisé le général de corps d'Armée, lors d'une visite de travail et d'inspection entamée hier à la 2^e Région militaire, à Oran. Il a indiqué avoir saisi cette occasion pour «mettre en garde les aventuriers, quelle que soit leur obédience ou leur courant idéologique, contre toute tentative de porter atteinte à l'unité nationale». «Nous leur rappelons qu'au sein de l'ANP, nous ferons face, avec fermeté et vigueur, à quiconque songe à mettre en péril les constantes de la Nation et nous œuvrerons, sans relâche, à mettre à nu leurs abjects des-

seins devant l'opinion publique nationale et internationale, car nous sommes fermement convaincus que l'unité nationale est le phare qui éclaire notre voie et qui renforce notre volonté dans les crises et l'adversité, et qui est aussi le garant de l'édification d'une Algérie nouvelle, forte, unie, développée, fidèle aux valeurs et nobles idéaux de nos vaillants aïeux, et apte à affirmer sa présence dans un monde plein de défis et imputoyable à l'égard des plus faibles», a ajouté M. Chanegriha, dont la visite s'inscrit dans le cadre des visites d'inspection périodiques aux différentes Régions militaires. Le général de corps d'Armée, qui a tenu une réunion d'orientation avec les cadres et personnels de la Région, a invité les participants à se remémorer les événements tragiques du 8 mai 1945 qui «étaient une étape cruciale

qui a impacté le cours des événements». «Dans ce contexte précisément, je voudrais que nous nous remémorions un événement national éternel, à savoir les massacres du 8 mai 1945, dont nous avons célébré cette année le 76^e anniversaire, un événement que Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, Ministre de la Défense nationale, a institué l'année passée Journée nationale de la

Mémoire», a-t-il dit. Il est évident que cette journée mémorable a été «une étape cruciale de par l'impact qu'elle a eu sur le cours des événements», a-t-il souligné, rappelant que «la première étincelle de la glorieuse révolution de Libération a été un des résultats de ce terrible génocide colonial, qui a dévoilé la haine viscérale que la France colonialiste vouait au peuple algérien et qui a fait plus de 45 000 martyrs».

R. N.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 203 nouveaux cas et 7 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 7 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit le même nombre de cas qu'hier (7), portant à 3396 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une légère baisse, avec 203 cas, soit 5 cas de moins par rapport au bilan d'hier (208) pour atteindre, au total, 125 931 cas confirmés.

R. N.

Djerad au 65^e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant :

«Refus d'endettement auprès du FMI pour protéger notre souveraineté»

■ L'Algérie a exclu de contracter des prêts auprès du Fonds monétaire international (FMI) en dépit de la crise financière qui menace le pays en raison de la pandémie de coronavirus et ses répercussions sur l'économie nationale. Il y va de la sauvegarde de la souveraineté du pays.

Par Louisa Ait Ramdane

C'est ce qu'à déclaré, hier, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en marge de sa supervision de la commémoration du 65^e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant. Djerad, qui a évoqué la période post-Covid-19, les conflits qui s'en sont suivis et les répercussions de la pandémie, a souligné qu'après la pandémie de coronavirus, l'une des priorités de l'Algérie est de maintenir l'équilibre économique et social. «Les répercussions de la pandémie nous a imposé, et à l'ensemble du gouvernement, de préserver les équilibres qui nous ont évité de recourir au Fonds monétaire international (FMI). Il fallait faire face à toutes les pressions, y compris politiques qui voulaient que l'Algérie se soumette à cette institution», a-t-il déclaré. «Les enjeux actuels induits par la pandémie de nouveau coronavirus ont impacté les relations internationales et économiques, qui ont connu un changement radical», a-t-il fait remarquer, précisant que «certains pays parmi les grandes puissances économiques sont touchés par cette conjoncture». «L'Algérie ne recourra pas à l'emprunt extérieur, car l'enjeu de cette démarche est de protéger notre souveraineté et notre décision car certains des pays qui ont recouru à cette démarche se sont complètement effondrés, ce qui est inacceptable en Algérie», a encore affirmé le Premier ministre. Parlant de l'université, Abdelaziz Djerad a expliqué que



P.V.D.R.

l'université contribue à la construction de l'Algérie à différents niveaux. «Le rôle de l'université était de contribuer à la construction de l'Algérie à différents niveaux et les étudiants algériens ont parfaitement le droit de défendre leurs idées et de se former politiquement». Il a indiqué que la nouvelle génération d'étudiants doit à se mettre au diapason du développement, à travers la maîtrise des langues étrangères, insistant sur le rôle de ces derniers dans la protection de la souveraineté nationale. «L'Algérie a formé une génération d'économistes de très haut niveau», a-t-il fait remarquer, soulignant que «la plupart des rap-

ports sont désormais rédigés en anglais, d'où l'impératif d'apprendre la langue», a-t-il soutenu.

Djerad a, en outre, indiqué que la commémoration de la Journée nationale de l'étudiant est l'occasion de rappeler que «nous devons protéger la souveraineté nationale, que l'étudiant doit comprendre que nous devons le faire afin que nos décisions demeurent entre nos mains et que nous puissions éviter ce qui s'est produit dans certains pays qui se sont effondrés et à qui l'on impose, aujourd'hui, voire même le régime politique». «Les étudiants ont le droit aujourd'hui de défendre leurs idées, de

se former et de participer à la dynamique politique du pays s'ils comprennent les défis et les enjeux qui les entourent», a souligné le Premier ministre, estimant que les étudiants sont «la locomotive et ne doivent pas être dirigés». «Nous respectons les idées. Il faut qu'il y ait un débat fort au sein de l'université pour faire ressortir la place fondamentale de celle-ci ainsi que son rôle dans la promotion du savoir et l'ouverture sur les sciences et les défis scientifiques, outre sa contribution à l'édification du pays à tous les niveaux, y compris culturel et économique», a conclu Djerad.

L. A. R.

46 morts et plus de 1 800 blessés en une semaine

Le constat des accidents de la route toujours aussi effarant

Les accidents de la route ont augmenté ces derniers jours. Le changement du mois de vie, durant et après le rhythme sacré, a des conséquences néfastes sur la circulation routière. Pour preuve, durant la période allant du 9 au 15 mai, quarante-six personnes sont décédées et 1 848 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national.

Le constat est effrayant au niveau national. Les accidents de la route se sont multipliés dans la semaine allant du 9 au 15 mai, soit quatre jours avant l'Aïd et durant les deux jours de la fête. Les causes de ces accidents sont diverses, passant du comportement du conducteur au mauvais état des véhicules, sans oublier le problème d'infrastructures, le non-respect du code de la route, la vitesse étant largement reconnue comme le facteur le plus important dans la sur-

venue de ces sinistres. Dans un bilan rendu public par la Direction générale de la Protection civile (DGPC) on y indique que «quarante-six personnes sont décédées et 1 848 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période allant du 9 au 15 mai». Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran, avec 5 personnes décédées et 17 autres blessées, suite à 32 accidents de la route, précise la même source. En outre, durant la journée du 17 mai, une personne est décédée et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu sur la RN-1, à une cinquantaine de kilomètres d'El-Menea, a-t-on appris, lundi, auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit dimanche suite à une collision frontale entre un bus de voyageurs assurant la liaison Alger-Adrar et une

camionnette circulant dans le sens opposé, tuant sur le coup le chauffeur de la camionnette et blessant son accompagnateur, a précisé la source. Le blessé et deux voyageurs du bus ayant subi un choc émotionnel ont été évacués vers les urgences de l'hôpital «Mohamed-Chaâbani» à El-Menea, tandis que la dépouille mortelle a été déposée à la morgue du même établissement, a ajouté la source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances précises de l'accident. A M'sila, une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mardi sur la RN 70, au lieu-dit Alansa, relevant de la commune de Mohamed-Boudiaf, ont indiqué les services de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules touristiques, entraînant la

mort sur place d'une personne âgée de 78 ans et causant des blessures à deux autres personnes âgées de 29 et 66 ans, a indiqué la même source, relevant que les victimes de cet accident ont été transférées à l'hôpital de Ben Srouf. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes exactes de l'accident, a-t-on noté. Selon la DGSCN, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents. A cette occasion, elle a réitéré son appel aux usagers de la route à la prudence et au respect du code de la route, tout en rappelant le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24. Enfin, il est à noter que la DGSCN a lancé hier, au siège de la Sécurité de la wilaya d'Alger, une campagne nationale de sensibilisation au respect de la priorité et de la distance entre les véhicules.

Thinine Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

A la recherche de l'homme aux neuf vies

Suite de la page une

De 2014 à aujourd'hui, les Etats-Unis ont connu une sorte de révolution, même si leur paysage politique semble être resté le même. Il y a toujours en effet d'un côté les républicains et de l'autre les démocrates pour à la fois alterner au pouvoir et se le partager. Mais ce ne sont pas exactement les mêmes formations que par le passé. Elles ont changé, ou plus exactement elles se sont davantage polarisées, s'éloignant le plus possible l'une de l'autre sans devoir pour autant basculer dans la guerre civile. Le premier effet en est qu'au sein des démocrates les pro-palestiniens, et il en existe de toute origine, de descendance arabe et juive notamment, qui se sentent suffisamment forts pour interpeller le président Biden sur sa politique de soutien traditionnel à Israël, que celui-ci soit dans son droit ou dans son tort. Cela n'était pas possible en 2014, alors même que le président de l'époque, Barack Obama, n'était pas dans les meilleurs termes avec le gouvernement israélien, qui lui par contre est toujours dirigé par le même Benjamin Netanyahu. Le grand changement, en vertu duquel les moins de deux semaines des affrontements actuels paraissent déjà d'immensité, est donc américain. C'est le retour au pouvoir des démocrates, après la parenthèse Trump, mais de démocrates dans les rangs desquels le ton est donné par la gauche, chose qui ne leur est pas arrivée depuis des décennies. Dans ce contexte, les camps en guerre se doutent bien qu'ils doivent remporter la victoire, ou seulement la revendiquer de façon plus ou moins crédible, dans les deux ou trois jours qui viennent, guère plus. Israël, lui en particulier, serait obligé de consentir à l'arrêt des hostilités sous la pression américaine sans avoir pour cela à crier victoire. On sait quel visage, quel goût, quelle incarnation, il veut qu'elle ait pour lui cette fois-ci. Par deux fois au cours de ces derniers jours l'homme qu'elle veut tant assassiner lui a échappé, et de peu à ce qu'il semble. C'est Mohammed Deif, le chef de la branche armée du Hamas, Izz al-Din al-Quassam, qu'elle a tant de fois raté qu'il est surnommé «le chat aux neuf vies». Israël serait capable d'annoncer unilatéralement un cessez-le-feu s'il pouvait venir à bout de lui. Et pour cause, sa victoire ne serait pas dans ce cas contestable. M. H.

Au profit de la Direction générale des douanes

Le ministère de l'Environnement livre les équipements de détection de gaz réfrigérants

■ La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, a supervisé, mardi à Alger, la cérémonie de remise, au profit de la Direction générale des douanes (DGD), d'équipements de détection de gaz réfrigérants contenant des produits chimiques dont l'importation est interdite.

Par Hamid H.

Lors de la cérémonie de remise, la ministre a indiqué que son département ministériel a organisé plusieurs sessions de formation à Alger et à Ouargla, au profit des fonctionnaires des Douanes en matière d'application des textes juridiques nationaux et du mode d'emploi des appareils de détection.

Dans son allocution à cette occasion, la ministre a indiqué que «le mode de consommation a beaucoup évolué chez les Algériens à travers le recours croissant à l'emploi d'appareils électroménagers, particulièrement avec le besoin croissant en réfrigération et en conditionnement de l'air».

Pour la ministre, «ces produits chimiques, notamment, le Chlorofluorocarbure (CFC) et les hydrochlorofluorocarbure (HCFC) sont employés dans les appareils de conditionnement d'air dans les véhicules, les installations de climatiseurs à usage ménager et autres et comme

agent propulseur dans les aéro-sols».

À ce propos, la ministre a indiqué que l'Algérie, étant un pays importateur, a mis en place un programme national consacré à l'élimination progressive de CFC, d'autant que les importations ont été gelées, suivie de réductions de 50 % et de 85 %, pour finir par une élimination totale, affirmant que «l'Algérie a consenti de grands efforts au niveau national en vue de tenir des engagements internationaux vis-à-vis du protocole de Montréal».

Ce programme permet, a-t-elle expliqué, de tirer profit des matériels de récupération et de recyclage des matières CFC utilisées dans le refroidissement, ou encore des détecteurs de gaz réfrigérés utilisés par les douaniers dans la lutte contre le trafic illicite de véhicules au niveau des ports, des aéroports et des frontières.

À ce propos, la tutelle a organisé plusieurs sessions de formation à Alger et Ouargla au profit des douaniers en matière d'application des textes législatifs et de manipulation des détecteurs.

Le département de l'Environnement a bénéficié d'un second programme pour l'élimination progressive des composantes HCFC à l'horizon 2030, a



P.H.D.R.

rappelé M^{me} Boudjemaa, précisant que ce plan visait le gel des importations des composantes CFC et des baisses progressives à hauteur de 35 % en 2020.

La DGD demeure, a-t-elle souligné, le partenaire principal

pour l'application des résolutions nationales, notamment en matière de contraintes imposées sur les importations et l'interdiction du trafic illicite de ces matières nocives à l'environnement.

Dans cette optique, le minist-

ère poursuit sa collaboration avec la DGD en dotant d'un autre kit d'appareil et assurera, indique la ministre, d'autres sessions de formation au profit des douaniers.

H. H.

El Tarf/Dréan Arrestation d'une bande de voleurs de câbles de voie ferrée

LES SERVICES de la sûreté de daïra de Dréan (El Tarf) ont mis fin aux agissements d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de câbles de voie ferrée au niveau de cette localité frontalière, a indiqué, mardi, la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'une information faisant état de vol de câbles de voie ferrée et leur transport à bord de deux véhicules utilitaires, les services de la police ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'arrestation des présumés auteurs, a précisé le chargé de la communication de la sûreté de wilaya, Mohamed Karim Labidi.

Les auteurs du vol, originaires de la daïra de Dréan, ont été arrêtés en flagrant délit de chargement des câbles objet du vol, a ajouté le commissaire principal Labidi.

Les mis en cause, âgés entre 20 et 40 ans, seront présentés «incessamment» devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de Dréan pour répondre des chefs d'inculpation qui leur sont reprochés, a précisé le commissaire Labidi.

R. A.

Alentours du port de Djendjen

Jijel : apparition de physalies vénéneuses

La Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel a mis en garde, mardi, les citoyens contre l'apparition de physalies vénéneuses, ou Galère portugaise, aux alentours du port de Djendjen.

La Direction locale de la pêche et des ressources halieutiques indique dans un communiqué de presse qu'un nombre

considérable de physalies (méduses vénéneuses) a été observé dans les environs du port de Djendjen, appelant les citoyens à la vigilance et à la précaution.

Selon le document, l'orientation Ouest des vents est susceptible de favoriser le déplacement des physalies vers les plages des communes d'El Kennar Nouchfi et Sidi Abdelaziz (Est de

Jijel). La Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel avait mis en garde, le 8 mai courant, contre l'apparition de physalies vénéneuses sur les plages de Sidi Abdelaziz et Béni Belaid.

«Les couleurs de ces méduses (bleue, verte, violette, rose) peuvent inciter certains curieux à les toucher, ce qui risque de provoquer d'intenses

brûlures accompagnées de multiples symptômes pouvant aller chez certains sujets jusqu'à l'arrêt cardiaque», a-t-on averti.

La même source a ajouté que le contact ou la piqûre de physalies peuvent aussi occasionner une «perte de connaissance, une forte fièvre, une gêne respiratoire, des maux de ventre, des douleurs musculaires et des vomissements».

Tahira F.

Mila/ «Avant fin 2021»

Mise en service de la station de traitement des lixiviats

La première station de traitement des lixiviats de déchets en cours de réalisation au Centre d'enfouissement technique (CET) de Ouled Bouhama, au chef-lieu de wilaya de Mila, sera mise en service «avant fin 2021», a-t-on appris mardi, auprès de la Direction de l'établissement public de gestion des centres d'enfouissement technique.

Premier du genre à l'échelle locale, ce projet, lancé en 2019 et nécessitant la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 200 millions DA, permettra le traitement de 80 m³ de lixiviats par jour, a précisé à l'APS le

directeur local de cet établissement public, Merouane Kouachi.

La mise en service de cette infrastructure relevant du secteur de l'Environnement, en cours de réalisation par l'Agence nationale des déchets, sous l'égide du ministère de tutelle, contribuera au traitement des lixiviats des déchets de l'ensemble des CET de la wilaya, dont deux en cours d'exploitation dans les communes de Chelghoum Laid et Mila, selon la même source qui a souligné que deux autres structures similaires sont en cours de concrétisation à Tadjanenet et Mechira (sud de Mila).

La transformation des lixiviats

des CET implantés à l'extérieur de la wilaya de Mila vers la station d'Ouled Bouhama se fera par le biais de citernes, a indiqué la même source, notant que cette station est destinée à contenir ce type de déchets jusqu'à l'horizon 2035.

Les effets positifs de ce projet environnemental «important», selon M. Kouachi, porteront principalement sur un bon traitement des lixiviats conformément aux normes en vigueur, d'autant plus que son degré de dangerosité dépasse, a-t-il dit, celle des eaux usées. En plus du montage de la station de traitement, ce projet comprend également la réalisa-

tion des bassins de collecte des lixiviats et un laboratoire de contrôle de la qualité, a fait savoir la même source.

Ce projet, une fois entré en service, contribuera également à la protection du barrage de Beni Haroun des risques de pollution dus aux lixiviats des déchets, a affirmé la même source.

Aussi et selon le même responsable, la même station permettra une meilleure exploitation des structures des CET, tout en contribuant à soutenir les activités du secteur agricole à travers le développement des techniques d'irrigation.

Yanis G.

Vers la réduction à 15 % la facture d'importation des produits agricoles et des graines

■ Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a fait savoir, mardi à Constantine, que l'Algérie ambitionnait de réduire la facture d'importation des produits agricoles et des graines à 15 %, après la réussite de la saison moisson-battage.



Par Salem K.

Présidant une rencontre régionale avec les cadres du secteur de l'Agriculture, au niveau du siège de la wilaya, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection, M. Hemdani a précisé que la feuille de route élaborée par la tutelle, conformément

aux instructions du président de la République, « *vise à réduire la facture d'importation des produits agricoles qui sont produits localement, à l'instar des tomates industrielles, des pommes de terre et des graines de pomme de terre (-50 %) ».*

Cette feuille de route, ajoute le ministre, dépend de l'augmentation de la production et de la

mobilisation des cadres du secteur et de tous les responsables et acteurs, y compris les techniciens, les administrateurs et les professionnels, en sus du recours à l'irrigation de complément.

A ce titre, il a estimé que la campagne moisson-battage durant cette saison « *est un défi qui nécessite de mobiliser toutes*

les ressources et les moyens, de fournir des facilitations et d'organiser étroitement l'opération à travers le recensement et l'identification des points de collecte et la sensibilisation des producteurs à la nécessité de garantir une collecte efficace du produit ».

Le ministre a également fait état de la consécration d'une galerie verte pour l'orge, afin de « *garantir la récolte efficace de ce type de graines »*, d'éviter les longues files d'attente et de fournir ce produit comme alternative à l'aliment de bétail.

Bien que la saison agricole actuelle ait connu plusieurs difficultés en raison de la pandémie de corona, d'un manque en ressources hydriques et de la rareté des pluies, l'Etat a accompagné et encouragé les agriculteurs, notamment en matière d'irrigation complémentaire, d'autant qu'aucune crise ou interruption dans l'approvisionnement en produits agricoles n'ont eu lieu, a rappelé le ministre.

M. Hemdani a affirmé également que le ministère de tutelle s'attellera à accompagner la campagne moisson-battage de

cette saison en vue d'éviter de répéter les erreurs enregistrées en la matière lors des saisons précédentes.

Le ministre a visité, à l'occasion, une ferme privée dans la région de Baaraouia, dans la commune d'El Khroub, et une ferme pilote dans la région de Bounouara, dans la commune de Ouled Rahmoune.

Il a donné des instructions aux propriétaires de ces exploitations agricoles quant à « *la nécessité d'adhérer à la démarche de l'Etat visant à encourager la production locale des produits agricoles et des semences, notamment après la réussite de la culture du colza que le ministère ambitionne d'approfondir à travers les différentes régions du pays »*. M. Hemdani a indiqué que la feuille de route propre au secteur de l'Agriculture a donné ses fruits et ce, dans le cadre de la politique de l'Etat visant à concrétiser la sécurité alimentaire, à renoncer à l'importation des produits agricoles essentiels et à développer les filières agricoles stratégiques.

S. K.

Prix

Le pétrole retombe après un pic en deux mois et demi

Les cours du pétrole se sont repliés mardi et ont fini dans le rouge après avoir pourtant touché leur plus haut depuis début mars plus tôt dans la journée.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a fini à 68,71 dollars à Londres, en baisse de 1,08 % ou 75 cents par rapport à la clôture de la veille.

A New York, le baril de WTI pour le mois de juin a reculé de 1,19 % ou 78 cents, à 65,49 dollars.

Les contrats de Brent et du WTI avaient pourtant atteint en cours de séance 70,24 dollars et 67,01 dollars, une première depuis le 8 mars.

Mais les cours ont piqué du nez peu après des informations selon lesquelles les pourparlers sur le nucléaire iranien auraient connu d'importantes avancées.

Cité par plusieurs médias, Mikhail Ulyanov, l'ambassadeur russe auprès des organisations internationales à Vienne, qui supervise les négociations pour Moscou, a tenu à clarifier ses propos sur Twitter. « *Je n'ai pas dit qu'il y avait eu une percée dans les discussions de Vienne », a écrit le diplomate. « J'ai dit que des progrès significatifs avaient, selon moi, été réalisés, ce qui est vrai. « Mais des questions non résolues persistent et les négociateurs ont besoin de plus de temps et*

d'efforts pour finaliser un accord », a poursuivi M. Ulyanov. Avant leur plongeon, les contrats à terme du brut avaient été soutenus « par les réouvertures en Europe et aux Etats-Unis », a souligné Neil Wilson, analyste de Markets.com.

Les terrasses des restaurants et des bars, les commerces, les cinémas et les musées ont rouvert par exemple hier leurs portes en France après que le Royaume-Uni a rouvert lundi pubs et restaurants en intérieur, hôtels, musées, salles de spectacles et stades.

« *L'efficacité des vaccins contre les variants actuels rend les investisseurs optimistes », a complété M. Wilson.*

Les vaccins de Moderna et Pfizer/BioNTech devraient rester efficaces contre le variant indien du coronavirus, selon des travaux préliminaires menés par des scientifiques américains et rendus publics lundi, des recherches qui doivent néanmoins être validées par des pairs avant d'être publiées dans une revue scientifique. Le pétrole avait aussi profité de la faiblesse du dollar, un mécanisme qui rend le brut plus attractif car meilleur marché. Le dollar index, qui compare le billet vert à d'autres grandes monnaies, a touché mardi son plus bas depuis fin février.

S. K.

À cause du Covid-19

La 109^e Conférence internationale du travail se tiendra de manière virtuelle

La 109^e session de la Conférence internationale du travail (CIT) se tiendra le 20 mai, et pour la première fois de son histoire, de manière virtuelle, en raison des incidences imposées par la pandémie de coronavirus (Covid-19) qui touche toute la planète depuis 2019, a indiqué l'Organisation internationale du travail (OIT).

L'autre « *disposition exceptionnelle », c'est que la CIT s'ouvrira le 20 mai afin de procéder à l'élection du Bureau de la Conférence et d'en donner le coup d'envoi, a précisé l'OIT dans un communiqué, ajoutant que la Conférence se poursuivra*

ensuite en deux parties, la première en juin 2021 et la seconde en novembre-décembre de la même année.

La session de juin débutera le 3 juin avec les réunions des commissions de la Conférence qui devraient se tenir pendant deux semaines et demie, alors que les travaux en plénière débuteront le 7 juin par une allocution du président de la Confédération suisse.

A cette occasion, le directeur général de l'OIT, Guy Ryder, ainsi que le président du Conseil d'administration présenteront leurs rapports, qui couvriront deux années et seront suivis par les

discours d'ouverture des présidents du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs de la CIT.

Pour ce qui est des questions inscrites à l'ordre du jour de la partie qui se déroulera en juin, elles comprennent « *la publication d'un document final à propos de la réponse apportée par l'OIT au Covid-19, le programme et budget de l'OIT pour 2022-2023, la discussion récurrente sur la protection sociale, ainsi que l'examen des rapports sur l'application des normes du travail durant la pandémie et la discussion des cas par pays qui y sont liés »*. Intitulé « *L'action internatio-*

nale pour une réponse au Covid-19, centrée sur l'humain », le sommet sur le monde du travail aura lieu les 17 et 18 juin et sera composé de séances d'environ 90 minutes par jour. Il comportera « une session de haut niveau avec la participation de chefs d'Etat et de gouvernement ainsi qu'une table ronde avec des représentants tripartites ».

Parmi les autres événements de la CIT, la même source cite la Journée mondiale contre le travail des enfants, prévue le 10 juin ainsi que le lancement d'un rapport sur le travail des enfants.

Par la suite, elle reprendra en novembre prochain avec un

ordre du jour qui comprendra deux sessions thématiques au sein des commissions, l'une portant sur les inégalités et le monde du travail et la seconde sur les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, alors que la date de clôture de la 109^e session de la CIT est prévue pour le 11 décembre de cette année. Les travaux de la Conférence pourront être suivis via les pages « *La CIT en direct »* du site internet de l'OIT qui assurera une couverture en direct des séances plénières. Le site web comprendra également un blog en direct qui suivra les travaux de façon continue.

R. E.

Algeria Startup Fund

Près de 60 projets innovants en cours d'examen et de financement par l'ASF

■ Une soixantaine de projets innovants sont en cours d'examen et de financement par l'Algeria Startup Fund (ASF) qui a commencé en janvier dernier à s'acquitter efficacement de ses missions, a indiqué, mardi à Alger, Ahmed Haftari, directeur général de ce fonds.

Par Dila H.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la clôture de la première édition du Salon national d'innovation pour la formation et l'enseignement professionnels, M. Haftari a précisé que la valeur du financement accordé par le Fonds aux entreprises portant le label «start-up» et «projet innovant» oscillait entre 2 et 20 millions de DA.

Dans ce sillage, il a appelé les start-up labélisées à se rendre au Fonds pour obtenir de financements et bénéficier d'un appui technique efficace leur permettant de concrétiser leurs projets sur le terrain, soulignant, à ce propos, que le Fonds s'employait à la mise en œuvre effective de l'économie de la connaissance, en recourant aux jeunes compétences pour la

création d'une valeur ajoutée à même de contribuer à la relance de l'économie nationale.

Et de souligner que ce financement est non conventionnel, assuré de manière simple et fluide, avec une transparence totale, «loin de la bureaucratie», ajoutant qu'il (financement) ne sera pas sous forme de crédits bancaires ni de subventions, mais, plutôt, par l'entrée du Fonds dans le capital de la start-up pour une durée déterminée, afin de développer ses capacités techniques et d'assurer l'aboutissement de son projet à 100 %.

Ce partenariat entre le Fonds et les start-up, poursuit-il, est une «opportunité d'investissement», car ces start-up bénéficieront de tous les mécanismes et les moyens dont dispose le Fonds, en l'occurrence les experts, le réseau de spécialistes et d'autres



moyens leur permettant de développer leurs capacités.

Dans une optique de garantir la concrétisation effective des

projets financés à valeur ajoutée dans divers secteurs, notamment industriels, l'ASF assure un suivi permanent et précis de ces

projets financés et effectue des visites de terrain au niveau de ces start-up pour assurer la réussite de ces projets. D. H.

En vue d'améliorer le service public

Accord-cadre entre ministère de la Santé et CAPC

Un accord-cadre de partenariat a été signé, mardi à Alger, entre le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), afin d'améliorer le service public dans le domaine de la santé.

Conclu entre le directeur général des services de santé au ministère de la Santé, Ilyes Rahal et le président de la Commission de la santé à la CAPC, Kamel Soutani, en présence du ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid et du président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, cet accord-cadre vise à «respecter le droit du citoyen à la protection, à la promotion et à la préservation de sa santé en garantissant des soins de qualité».

Le ministre de la Santé a indiqué, à ce titre, que l'accord-cadre de partenariat a pour objet «l'amélioration de la performance des structures et des établissements publics de santé en matière d'énergies renouvelables et de moyens

de communication» et «l'encouragement de tous types d'investissement dans les structures de la santé dans le cadre du renforcement de la carte sanitaire nationale».

M. Benbouzid a également précisé que cet accord-cadre permettra de «créer des plateformes» de coopération entre les laboratoires de recherche relevant du secteur de la Santé et des entreprises affiliées à la CAPC, de «garantir» une prise en charge des activités scientifiques et de recherche organisées par son secteur et de «contribuer» à l'amélioration de la formation et au renforcement des métiers de la santé.

Le ministre a, par ailleurs, souligné que la société civile et les opérateurs économiques se sont engagés efficacement au développement de ce secteur, saluant «le rôle majeur» que jouent les entreprises économiques privées dans la démarche du président de la République qui vise à encourager le partenariat public-privé (PPP). L'objectif de ce partenariat étant, a-t-il dit, de

«booster le développement dans tous les secteurs» et de «contribuer à la promotion et l'amélioration de la performance des entreprises publiques», en «offrant l'opportunité aux opérateurs économiques privés pour investir dans ce domaine».

Dans une déclaration à la presse, le président de la Confédération a mis l'accent sur la nécessité d'impliquer l'opérateur privé dans le secteur de la Santé, en vue de son développement, indiquant que l'objectif de la Confédération est de «contribuer à l'édification de l'économie, de manière sérieuse, et de défendre les droits des opérateurs économiques dans le domaine de la santé».

Plus précis, il explique que le partenariat conclu traduit «la volonté des pouvoirs publics d'accompagner les opérateurs économiques» ainsi que leur contribution à «la réussite du développement du secteur de la Santé par des projets concernant notamment le développement de la recherche scientifique, des prestations de santé, de la

numérisation et de l'énergie renouvelable».

Dans le même contexte, M. Agli a évoqué le rôle de l'opérateur économique dans l'amélioration du rendement de l'infrastructure des Etablissements hospitaliers publics (EHP), particulièrement dans le domaine des énergies renouvelables et les moyens de communication, la contribution à l'amélioration des programmes de formation et d'appui aux métiers de la santé, ainsi que le soutien aux activités scientifiques et de recherche.

De son côté, M. Rahal a souligné l'importance de cet accord qui débouchera, a-t-il dit, sur plusieurs autres accords, d'autant plus que le patronat accompagnera les hôpitaux publics en vue de leur développement, notamment en management, rappelant que le secteur privé est un élément efficace dans le système de santé.

Y. H.

Agence nationale des déchets

Constantine : ouverture d'une antenne régionale

Une antenne régionale de l'Est relevant de l'Agence nationale des déchets (AND) a été ouverte mardi après-midi dans la wilaya de Constantine. L'ouverture de cette nouvelle infrastructure dédiée au renforcement des recherches et des efforts nationaux en matière de gestion, traitement et valorisation des déchets à travers 14 wilayas de l'Est du pays a eu lieu en présence du directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane.

Il a indiqué, à cette occasion, que la création d'antennes régionales de l'AND intervient conformément aux instructions du ministère de l'Environnement pour «s'ouvrir sur le territoire national». L'ouverture de l'antenne régionale Est de l'AND s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de déploiement engagé par cet organisme considéré comme «l'outil» de la mise en œuvre de la politique nationale de gestion des déchets, a souligné le même responsable qui a insisté sur l'importance de la com-

munication et la sensibilisation pour la concrétisation des objectifs tracés en la matière. Les antennes régionales de l'AND auront pour missions de «renforcer d'avantage les liens avec les différents acteurs, dont les collectivités locales notamment, et d'assurer l'accompagnement nécessaire à la réussite de la politique nationale de gestion des déchets», a expliqué M. Ouamane, réitérant l'engagement du ministère de tutelle à mettre à niveau la gestion des déchets à travers les outils de gestion, de

planification et de financement notamment. A ce titre le directeur général de l'AND, qui a déclaré que l'antenne régionale Ouest était déjà opérationnelle à Oran, a annoncé l'ouverture «à partir de la semaine prochaine» de structures similaires à Bordj Bou-Arreridj pour une partie de la région Centre du pays, à Ghardaia pour la région Nord-sud, puis à Tamanrasset pour le Grand Sud du pays, avec l'éventualité de créer des bureaux de wilaya de l'AND là où le besoin sera exprimé. R. S.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI OUZOU
DAIRA DE MAATKAS
COMMUNE DE MAATKAS

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91-254 du 27/07/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990, portant réglementation foncière, M. Mouzarine Arezki, né le 25.06.1971 à Maatkas, a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain dénommé «Iguer Yahia», sise au village Bouhamdoun, commune et daïra de Maatkas, wilaya de Tizi Ouzou, d'une superficie de 1 210.00 m². Limité dans son ensemble :

Au nord : Par propriété Mouzarine Hacene et un accés A l'est : Par propriété Mouzarine Said B/Mohammed Au sud : Par propriété Mouzarine Said A l'ouest : Par propriété Mouzarine Said B/Mohammed A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession, est priée de saisir l'APC de Maatkas, par écrit dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de la parution dans les quotidiens nationaux.

«L'art de la céramique entre originalité et contemporanéité»

Le plasticien Réda Essahli expose ses dernières œuvres

■ Le Musée public national des antiquités d'Alger abrite depuis mardi une exposition intitulée «L'art de la céramique entre originalité et contemporanéité». Signée du plasticien Réda Essahli, cette exposition ouverte jusqu'au 18 juillet prochain présente 72 pièces, conçues et réalisées après plusieurs années de documentation et de recherche.

Par Adéla S.

Ces dernières ont donné lieu à une créativité foisonnante chez l'artiste qui invite le regard du visiteur à une randonnée prolifique entre les différentes époques de l'histoire de l'Algérie profonde. Expliquant la variété des différentes pièces exposées par la volonté de l'artiste de montrer que «le patrimoine algérien est vivant», l'archéologue, conservateur en chef du patrimoine et actuel directeur du Musée public national des antiquités, Azeddine Antri, a mis l'accent sur le caractère «qualitatif» de l'exposition, avant de noter, dans son élan pédagogique, son agencement en plusieurs parties selon les époques. Exposées dans des armoires en verre, les pièces, brillamment façonnées par l'artiste, s'offrent au regard du visiteur dans leur brillance et l'éclat de leurs couleurs, rendant compte de la richesse patrimoniale de leurs époques respectives, que l'artiste aime à «fusionner par moments» pour les laisser se raconter dans les belles narrations d'un voyage dans le temps

qui tient compte de l'«authenticité des contenus», et le travail «hautement esthétique des formes», explique encore le directeur du musée. Vases, plats, jarres, récipients, bols, assiettes ou encore verres, sont entre autres objets exposés, aux formes géométriques et ornements différents, datant des périodes grecque et la céramique attique (Athènes), sigillée (normale ou brûlée), punique, islamique (hammadite et almohade), romaine et andalouse. Entre autres techniques que l'artiste a utilisées dans son travail celles de la céramique romaine campanienne, reconnaissable à son vernis noir bleuté à reflets métalliques, la céramique sigillée identifiable à son vernis rouge-brique, orangé, ocre ou jaunâtre qui présente parfois un aspect métallique, la mosaïque, ou encore la technique du lustre métallique datant de la période islamique.

Né en 1967 à Hadjout, Réda Essahli a suivi une formation en Espagne autour de la réplique historique grecque et romaine (2008), les arts islamiques (2010), tout en enseignant sa passion artistique. Comptant à son actif



plusieurs réalisations dans différentes techniques et matériaux, entre logos, fresques collectives murales, aménagement de bâtiments publics, sculptures, stèles, embellissement de lieux publics, Réda Essahli a été distingué de

plusieurs prix nationaux.

Par ailleurs, la boutique du Musée, un espace dédié à la vente de livres, de revues et objets en lien avec l'activité muséale, a été rouverte à l'issue de l'inauguration. A. S.

Béchar Découverte d'un nouveau site d'art rupestre

Un nouveau site d'art rupestre vient d'être découvert dans la région frontalière de Béni-Ounif (nord de Béchar), a-t-on appris, mardi, de la Direction locale de la culture et des arts. La découverte de ce nouveau site de gravures rupestres a été faite par les éléments de la brigade de protection du patrimoine culturel, relevant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, créée récemment dans le but d'une protection sécuritaire du patrimoine culturel matériel et immatériel, a précisé à l'APS le coordinateur du patrimoine culturel, Abdelhamid Nougal.

Ce nouveau site de gravures rupestres présente «un intérêt important dans la connaissance de l'histoire humaine et de notre pays, de même que les dessins découverts à cette occasion (bovidés) relèvent certainement de la période protohistoire» a-t-il expliqué.

«Une expertise sera prochainement réalisée par des experts nationaux pour connaître avec exactitude l'ère historique où ces gravures rupestres ont été dessinées», a-t-il souligné. D. R.

Exposition du livre d'histoire et du patrimoine

Affluence notable des visiteurs à Sidi Bel-Abbès

Une exposition consacrée aux livres d'histoire et du patrimoine matériel et immatériel de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a enregistré mardi une affluence notable des visiteurs, notamment les étudiants, à l'occasion de la clôture du Mois du patrimoine à l'Ecole des beaux-arts de la ville.

L'exposition, organisée en collaboration avec la biblio-

thèque principale de lecture publique Mohamed-Kebbati, la maison de la culture Kateb-Yacine et un nombre d'associations culturelles, est consacrée aux livres d'histoire et du patrimoine matériel et immatériel de la région, dans le cadre de la valorisation du patrimoine, a indiqué Arbia Wafa, cheffe du service patrimoine culturel à la Direction de wilaya de la culture

et des arts, soulignant que la célébration du Mois du patrimoine a été marquée cette année par la visite de zones d'ombre pour faire connaître davantage le patrimoine de ces régions et permettre aux artisans de participer à l'exposition d'artisanat organisée à l'occasion. Le directeur de la bibliothèque principale de lecture publique, Djillali Gosto, a fait part de la participation des

annexes de la bibliothèque Mohamed-Kebbati à travers la wilaya à la célébration du Mois du patrimoine dont le lancement a été donné à partir de l'annexe Benachiba-Chilia et de Sfisef, dans le but de permettre aux enfants des zones d'ombre de visiter des expositions et de découvrir le patrimoine matériel et immatériel de la région. L. B.

Journées nationales de la poésie et du chant bédoui

Ouverture de la première édition à El Bayadh

La première édition des journées nationales de la poésie et du chant bédoui s'est ouverte mardi à la maison de la culture «Mohamed-Belkeir» d'El Bayadh, en présence de 70 participants.

Cette manifestation culturelle enregistre la participation de 70 poètes et chanteurs du genre bédoui, venus de 12 wilayas du

pays, a indiqué cheikh Bouras, président de l'association de wilaya de la culture et de la créativité, initiatrice de cet événement en collaboration avec la Direction de la culture et des arts.

Cette édition de trois jours, organisée dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine, prévoit des récitals de poé-

sie classique et populaire et des chants de bédoui. L'association vise, à travers ces journées, à valoriser le patrimoine artistique local et à promouvoir ce legs culturel artistique des wilayas participantes, a-t-on souligné.

Cette manifestation a pour objectif aussi d'encourager les créateurs dans les domaines de la littérature, de la poésie popu-

laire et du chant bédoui à produire davantage, notamment pour mettre en exergue le rôle de la poésie populaire de résistance contre le colonisateur français, en plus de constituer une opportunité d'échange et de recherche dans ce pan important du patrimoine populaire authentique. M. K.

Salon de la photographie à Adrar

Une édition dédiée au patrimoine de la région

Plus de quinze photographes prennent part à un Salon de la photographie dédié au patrimoine de la région, ouvert mardi à Adrar, à l'initiative de l'association «Assekrou» de promotion touristique.

Cette manifestation culturelle s'assigne comme objectifs la promotion et la valorisation de pans du patrimoine matériel et immatériel des territoires du Touat, Gourara, Tidikelt et Tanezrouft, à travers la

photographie, en tant que moyen de documentation culturelle, ont indiqué les organisateurs.

Organisée en clôture du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), ce salon de trois jours se veut pour les photographes un espace d'échange de connaissances sur les techniques de la photographie et l'amélioration de leur niveau en prévision d'autres événements, a déclaré le président de l'association «Assekrou»,

Salaheddine Abdelkhalek.

Dans ce cadre, Mustapha Baâlel (photographe) estime que «la photo revêt une grande importance dans la vulgarisation et la valorisation de la vie des populations, leur quotidien et leurs traditions, repères et symboles historiques et archéologiques». Il a appelé, pour cela, à redoubler d'efforts en matière d'encouragement des associations de photographes, acteurs essentiels dans la promotion et la

valorisation des atouts de développement, local et national.

Les œuvres exposées au salon ont été riches en thèmes divers, allant de personnalités historiques, aux sites, vestiges et destinations touristiques, en plus de montrer des facettes du patrimoine matériel et immatériel, coutumes, fêtes populaires, folklore et habit traditionnel, à la satisfaction d'un public nombreux. F. H.



Ghaza

Israël attend «le moment opportun» pour un cessez-le-feu

■ Israël a dit attendre «le moment opportun» pour cesser ses frappes sur la bande de Ghaza et ne pas exclure de devoir «venir à bout» du Hamas si la «dissuasion» échoue, alors que les tractations diplomatiques s'intensifient pour tenter d'arracher un cessez-le-feu.

Par Mourad M.

Après une neuvième nuit de violences, les frappes aériennes israéliennes se sont intensifiées hier sur l'enclave palestinienne, visant particulièrement les secteurs de Khan Younes et de Rafah, dans le sud à la frontière avec l'Égypte, selon un correspondant de l'AFP.

Un journaliste de la radio Al Aqsa, affiliée au Hamas au pouvoir à Ghaza, a été tué par une frappe israélienne sur son domicile dans le nord de l'enclave, selon les autorités locales. Il s'agit du premier journaliste tué depuis le début le 10 mai de cette nouvelle flambée de violence, la plus meurtrière depuis

2014, entre Israël et le Hamas.

L'armée israélienne a également de nouveau ciblé l'une des tours de Ghaza, à Jabalia (nord), qui abritait, selon elle, le «département technologique» du Hamas.

«Nous sommes tous terrifiés par le son des explosions, des missiles et des avions», a affirmé Randa Abou-Sultan, 45 ans, une mère de sept enfants qui a passé la nuit blottie dans une seule pièce avec sa famille. «Mon fils de quatre ans dit qu'il a peur, s'il s'endort, de nos retrouver tous morts à son réveil».

En Israël, la nuit a été rythmée pour les habitants du sud du pays par les sirènes d'alarme pour alerter des tirs de roquettes et les sifflements du bouclier

antimissiles israélien. Depuis le 10 mai, de ce nouveau cycle de violences, au moins 219 personnes, dont 63 enfants, ont été tuées dans des raids israéliens sur la bande de Ghaza, selon le ministère de la Santé local. En Israël, les tirs de roquettes de Ghaza ont fait 12 morts, selon la police israélienne.

Face à la poursuite des violences qui risquent notamment de plonger Ghaza dans une grave crise humanitaire, la France a déposé mardi soir un projet de résolution au Conseil de sécurité, visant à pousser l'ONU «à se saisir» du dossier et ainsi mettre fin à huit jours de blocage, principalement du fait de Washington, sur l'adoption d'une simple déclaration sur le conflit.

En coulisse, une médiation menée par l'Égypte, interlocuteur traditionnel à la fois de l'État hébreu et du Hamas, n'avait hier matin abouti à aucune avancée concrète, ont confirmé à l'AFP des sources diplomatiques égyptiennes. «Nous étudions la question du moment opportun pour un cessez-le-feu, mais nous nous préparons pour plusieurs jours d'opération supplémentaires», a indiqué hier à la presse un haut responsable israélien. Il a prévenu qu'Israël ne s'engagerait pas à un arrêt des hostilités avant de s'être assuré que son offensive «a atteint ses objectifs», à savoir «réduire les capacités militaires du Hamas», ajoutant que «la question était désormais de savoir si le Hamas comprend le message». Lors d'une rencontre avec des ambassadeurs à Tel-Aviv, le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, a expliqué qu'«il n'y avait que deux possibilités de les affronter (le Hamas, NDLR) : soit vous en venez à



PH. > D. R.

bout – et c'est toujours une possibilité – soit vous les dissuadez et nous sommes actuellement engagés dans une dissuasion ferme». «Nous n'écartons aucune possibilité», a-t-il ajouté. Dans l'enclave densément peuplée de deux millions d'habitants et sous strict blocus israélien depuis 15 ans, le risque d'une crise humanitaire s'ajoute à la crise sécuritaire. Quelque 72 000 personnes y ont été déplacées et 2 500 ont perdu leur maison dans les bombardements depuis le 10 mai, selon l'ONU. La première livraison d'aide internationale prévue mardi a été annulée par Israël, après un bombardement palestinien sur le point de passage qui venait d'ouvrir, selon l'armée.

L'armée israélienne dit avoir ciblé dans ses derniers raids des tunnels souterrains permettant, selon Israël, au Hamas de faire circuler ses munitions, ainsi que des maisons de commandants du mouvement islamiste. En neuf jours, 3 750 roquettes ont été tirées de Ghaza, dont environ 90 % ont été interceptées par le système de défense anti-aérien israélien, selon l'armée. En Cisjordanie, le soulèvement simultané des jeunes Palestiniens contre l'occupation

israélienne, l'un des plus violents en une dizaine d'années, a fait 24 morts depuis le 10 mai.

«Je suis de près ce qu'il se passe à Jérusalem, à Ghaza (...), le problème fondamental, c'est l'occupation», assure, depuis le camp de réfugiés palestinien de Jénine, un jeune manifestant, Achraf Ahmed, 17 ans, qui voit dans ce soulèvement «le début de la troisième intifada». Ce nouveau cycle de violences a éclaté le 10 mai après le tir d'un barrage de roquettes du Hamas sur Israël en solidarité avec les centaines de manifestants palestiniens blessés dans des heurts avec la police israélienne sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem-Est.

À l'origine de ces heurts, la menace d'expulsion de familles palestiniennes au profit de colons israéliens dans un quartier de Jérusalem-Est, secteur palestinien occupé par Israël depuis plus de 50 ans.

La dernière grande confrontation entre Israël et le Hamas remontait à l'été 2014. Le conflit de 51 jours avait ravagé la bande de Ghaza et fait au moins 2 251 morts côté palestinien, pour la plupart des civils, et 74 côté israélien, quasiment tous des soldats. M. M.



Commentaire

Hostilités

Par Fouzia Mahmoudi

Si le début de mandat de Donald Trump à la Maison-Blanche avait été difficile pour les relations américano-turques, du fait du «muslim ban» ou de la reconnaissance de Jérusalem comme capitale officielle de l'État d'Israël, le président républicain avait par la suite gagné l'amitié de Recep Tayyip Erdogan. Ce dernier regrette d'autant plus la nouvelle administration américaine depuis quelques semaines et n'hésite pas aujourd'hui à attaquer le nouvel occupant de la Maison-Blanche qu'il accuse d'avoir «les mains ensanglantées» en raison de son soutien à Israël au moment où l'État hébreu mène des frappes dans la bande de Ghaza. «Vous écrivez l'Histoire avec des mains ensanglantées», a déclaré Erdogan à l'adresse de Joe Biden, reprochant notamment à son administration l'approbation de nouvelles ventes d'armes à Israël «qui mène des attaques disproportionnées contre la bande de Ghaza». «Les territoires palestiniens sont victimes de persécutions, de souffrances et le sang y coule, comme c'est le cas de nombreuses autres régions qui ont perdu la paix avec la fin de l'Empire ottoman. Et vous soutenez cela», a ajouté le président turc en interpellant son homologue américain. Erdogan s'en est aussi violemment pris à Israël. «Ce sont des meurtriers, à tel point qu'ils tuent des enfants âgés de cinq ou six ans. Il n'y a que sucer le sang qui les assouvit», a-t-il dit. Les hostilités à Ghaza ont éclaté le 10 mai avec un barrage de roquettes tirées par le mouvement palestinien Hamas sur Israël, après que des centaines de manifestants palestiniens ont été blessés dans des heurts avec la police israélienne à Jérusalem-Est occupée. À l'origine des manifestations, la menace d'expulsion forcée de familles palestiniennes au profit de colons israéliens. Depuis le début de ces hostilités le 10 mai, 200 personnes ont été tuées dans la bande de Ghaza, dont au moins 59 enfants, et plus de 1 300 blessés. Côté israélien, dix personnes ont été tuées, dont un enfant, et 294 blessées après des tirs de roquettes et de missiles à partir de la bande de Ghaza. Le chef d'État turc multiple depuis plusieurs jours les entretiens avec des dirigeants et dignitaires étrangers pour tenter de faire cesser les bombardements israéliens. Face aux violents affrontements entre le Hamas et Israël, Joe Biden a maintenu le soutien traditionnel des Américains au droit de l'État hébreu «à se défendre». Dans son discours, le président turc a par ailleurs proposé la mise en place d'une commission «regroupant des représentants des trois religions (islam, judaïsme et christianisme) pour administrer Jérusalem», dont la partie orientale occupée par Israël depuis 1967 abrite des lieux saints pour les fidèles de ces croyances. Reste à voir si la position d'Erdogan et de tous ceux qui s'inquiètent du sort réservé aujourd'hui aux Palestiniens aura la moindre influence sur la ligne de la Maison-Blanche relative à la crise qui secoue le Proche-Orient depuis deux semaines et qui a fait déjà des centaines de victimes palestiniennes sans que l'administration Biden ne devie de son discours pour appeler Israël à la retenue. Une position d'autant plus délicate qu'au sein même du Parti démocrate le courant pro-palestinien prend de l'ampleur et risque de mettre en difficulté Joe Biden, qui, ne sachant visiblement pas comment gérer la situation, se repose sur la position traditionnellement pro-israélienne de Washington. Mais pour combien de temps ? F. M.

Afghanistan

Le groupe État islamique reste une force «puissante», selon un diplomate américain

Le groupe État islamique demeure une force «puissante» en Afghanistan, juge, dans un entretien à l'AFP, le plus haut diplomate américain à Kaboul, qui impute à l'EI le récent attentat qui a tué des dizaines d'adolescentes près d'une école dans la capitale afghane.

Mais c'est aux talibans que le chargé d'affaires américain Ross Wilson attribue la montée des violences en Afghanistan, en les accusant de violer les engagements pris dans le cadre des discussions de paix, alors même que les forces américaines poursuivent leur retrait.

«L'EI demeure ici une force puissante, ce qui est une des

nombreuses raisons pour lesquelles nous continuons de fournir aux autorités afghanes une aide en matière de sécurité et de contre-terrorisme», a déclaré M. Wilson dans cet entretien donné lundi à l'AFP.

Il lui impute l'attentat du 8 mai près d'une école pour filles de Kaboul qui a fait plus de 50 morts et celui contre une mosquée de la banlieue de Kaboul qui a fait 12 morts vendredi.

L'EI a revendiqué l'attaque contre la mosquée, mais pas celle contre l'école.

«L'attentat contre l'école et celui contre la mosquée quelques jours plus tard sont apparus plutôt clairement comme l'œuvre du soi-disant État islamique», a-t-il dit, en

ajoutant que des éléments d'Al-Qaïda continuaient également d'opérer dans le pays.

«Ce n'est pas pour exonérer quiconque, et certainement pas les talibans pour les violences dans lesquelles ils sont directement impliqués ou pour l'écosystème de terrorisme et de violence dont il restent profondément, profondément, profondément complices», a-t-il ajouté.

En dépit des démentis talibans et des revendications de l'EI, le gouvernement afghan attribue souvent les violences contre les civils aux talibans, soutenant que l'EI a été mis en déroute il y a deux ans dans son ancien bastion, la province de Nangarhar (est).



Ligue des champions (1/4 de finale - retour) MCA

Frioui incertain face au WAC samedi

L'attaquant du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), Samy Frioui, blessé au genou, est incertain pour le match en déplacement samedi face aux Marocains du WA Casablanca (17h00), dans le cadre des 1/4 de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a indiqué le club algérien, mardi, dans un communiqué. «*Frioui continue à travailler en solo, sa participa-*

tion au prochain match reste incertaine», a indiqué le «*Doyen*» sur sa page officielle Facebook. Le meilleur buteur du Mouloudia (9 buts) s'est blessé lors de la victoire décrochée à domicile face au NC Magra (5-1), en match comptant pour la mise à jour du championnat, disputé le 30 avril au stade du 5-Juillet. Au cours de ce match, Frioui s'est distingué en signant un triplé.

Confédération africaine de football Pas d'Algériens à la tête des commissions permanentes

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), dirigé par le président de l'instance continentale, le Sud-africain Patrice Motsepe, a désigné, au cours d'une réunion tenue à Kigali (Rwanda), les présidents et vice-présidents des commissions permanentes de la CAF, selon un communiqué publié mardi sur son site officiel. Selon la liste dévoilée par l'instance, aucun représentant algérien ne figure à la tête de l'une des neuf commissions permanentes de la CAF.

Le Comité exécutif «*a ratifié les décisions de nominations du comité d'urgence, prises sur pro-*

position du président», précise la même source.

Pour rappel, le Sud-Africain Patrice Motsepe, unique candidat, avait été élu par acclamation à la tête de la CAF, le vendredi 12 mars dernier, lors de la 43^e Assemblée générale de l'instance continentale, tenue à Rabat (Maroc). Le propriétaire du club sud-africain de Mamelodi Sundowns a succédé au Malgache Ahmad Ahmad, suspendu de ses fonctions à l'été 2019, avant la fin de son mandat pour plusieurs violations éthiques, dont la «*distribution de cadeaux*» et le «*détournement de fonds*».

CR Belouizdad

Abrouk, nouveau président du Conseil d'administration

L'ancien gardien de but international, Mohamed Abrouk, est le nouveau président du Conseil d'administration de la SSPA/CR Belouizdad, en remplacement d'Amara Charaf-Eddine, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football mardi. «*Les*

membres du Conseil d'administration du CRB ont désigné l'ancien gardien de but du CRB Mohamed Abrouk, en tant que nouveau président du Conseil d'administration, en remplacement d'Amara Charaf-Eddine», a indiqué le Chabab sur sa page officielle Facebook.

Turquie

Ghezal passeur pour le doublé Coupe - Championnat

Malgré les doutes concernant sa participation en finale de la coupe de Turquie, Rachid Ghezal a été finalement titularisé lors de la victoire remportée par son équipe sur le score de 2-0 face à Antalyaspor.

Le meilleur passeur du championnat cette saison (17 passes) a distribué une nouvelle offrande sur le deuxième but de son équi-

pe. Ghezal est parti en contre-attaque avant de servir son coéquipier Rosie qui a tiré en force pour tromper le gardien et aggraver la marque pour son équipe à la demi-heure de jeu.

Besiktas, qui était dominateur, a conservé cet avantage et réussi l'exploit de remporter le doublé Coupe-Championnat cette saison.

Championnats d'Afrique 2021 de judo

L'Algérie avec 18 représentants à Dakar

Dix-huit judokas (neuf messieurs et neuf dames) représenteront l'Algérie aux prochains Championnats d'Afrique seniors, prévus du 20 au 23 mai à Dakar (Sénégal), a appris l'APS, mardi, auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). Chez les messieurs, les couleurs nationales seront représentées par Mohamed Rebahi (-60 kg), Waïl Ezzine (-60 kg), Boubekour Rebahi (-60 kg), Fethi Nourine (-73 kg), Houd Zourdani (-73 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Oussama Kabri (-90 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed Sofiane Belrakaâ (+100 kg). Chez les dames, la

Direction technique nationale a décidé d'engager Hadjer Mecerrrem (-48 kg), Faïza Aïssahine (-52 kg), Meriem Moussa (-52 kg), Yamina Halata (-57 kg), Amina Belkadi (-63 kg), Souad Belakehal (-70 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg), Sonia Asselah (+78 kg) et Meroua Mammeri (+78 kg). Une compétition qui revêt une importance capitale pour l'ensemble des judokas engagés, car considérée comme l'ultime chance de qualification aux Jeux Olympiques de Tokyo. Ce qui est également le cas pour les judokas algériens, car outre les titres continentaux qui seront mis en jeu dans les différentes catégories de poids,

ils viseront une qualification aux Olympiades nipponnes, particulièrement Belkadi Amina, Sonia Asselah et Abderrahmane Benamadi. Avant de se rendre à Dakar, la sélection nationale avait transité par la Tunisie, où elle a effectué un stage de deux jours, pendant lequel elle a apporté les derniers réglages à sa préparation. Les membres de la sélection nationale et leurs accompagnateurs ont également profité de leur présence en Tunisie pour effectuer des tests de dépistage (PCR), afin de s'assurer qu'aucun d'entre eux n'a été infecté par le coronavirus avant l'entrée en compétition.

EN A'

Un match amical pour préparer la Coupe arabe

■ *L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, disputera un match amical en juin prochain en Algérie contre un adversaire à désigner, en vue notamment de la Coupe arabe de la Fifa 2021, prévue au Qatar (30 novembre - 18 décembre).*

Par Mahfoud M.

Cette rencontre de préparation devrait boucler le premier stage des joueurs locaux, sous la houlette du sélectionneur Madjid Bougherra, désigné à la tête de la sélection en juin 2020.

Le premier stage des locaux verra ainsi la présence de joueurs évoluant en Ligue 1 professionnelle, suivis pendant une année par l'ancien capitaine des «*Verts*», qui a assisté à plusieurs matchs de championnat afin de dégager le noyau de cette équipe qui aura à disputer un rendez-vous très important.

Outre l'objectif à moyen terme de remporter le championnat d'Afrique des nations CHAN-2023, prévu en Algérie, la sélection nationale A' tentera de faire bonne figure lors de la Coupe arabe de la Fifa et pour quoi pas aller le plus loin possible, surtout qu'elle pourrait être renforcée par les éléments évoluant dans les championnats du Golfe.

Au cours de ce rendez-vous arabe, l'Algérie évoluera dans le groupe D, en compagnie de l'Egypte, ainsi qu'avec les vainqueurs de Liban-Djibouti et



Bougherra aura du pain sur la planche avec les locaux

Libye-Soudan. Le tournoi sera disputé en deux étapes avec une compétition préliminaire qui concernera quatorze équipes les moins bien classées sous la forme de sept matchs simples à élimination directe, puis une compétition finale se déroulant sous forme d'une phase de groupes, suivie de quarts de finale, demi-finales et finale.

Bougherra (38 ans) avait entamé sa carrière d'entraîneur

en 2017 sur le banc de l'équipe réserve d'Al-Duhail (Qatar), avec laquelle il avait remporté le titre de championnat à deux reprises. Sa dernière expérience remonte à 2019-2020 avec l'équipe première d'Al-Fujairah (Div.1/ Emirats arabes unis), avant d'être limogé en février 2020. C'est dire donc qu'il connaît bien le niveau du football arabe et qu'il ne sera pas dépaycé lors de cette compétition. **M. M.**

Ligue 2 (16^e journée)

Les leaders gardent le cap, lutte féroce pour le maintien

Les leaders de la Ligue 2 de football, l'USM Annaba, la JSM Béjaïa, l'ASM Oran et le MCB Oued Sly, ont réussi à garder la tête de leurs groupes respectifs, à l'issue des matchs de la 16^e journée disputés mardi, alors que la bataille fait rage dans le bas du tableau. Dans le groupe Centre, le choc entre le leader, la JSM Béjaïa, et son dauphin, le RC Arbaâ, a tourné à l'avantage des Béjaïouis, vainqueurs sur le score de 1 à 0. A la faveur de cette victoire à domicile, la JSMB (31 points) porte son avance à quatre points sur son poursuivant direct.

La victoire de la JSMB a permis au WA Boufarik, vainqueur devant

l'USM El Harrach (4-3), de rejoindre le RCA à la deuxième place du classement avec 27 points, alors que l'USMH (19 points) est dans la zone rouge en occupant le 8^e rang, à égalité de points avec le CR Bani Thour, battu (2-1) à domicile par l'Amel Boussaâda (7^e - 20 pts). Dans le milieu du tableau, l'ES Ben Aknoun (5^e - 25 pts) et le RC Kouba (6^e - 23 pts) se sont respectivement imposés devant l'USM Blida (2-0) et l'IB Lakhdaïa (2-1). A noter également la délicate surprise du MO Béjaïa face à l'avant-dernier du classement, le WR M'sila (2-1). Dans le groupe Est, l'USM Annaba a réussi à conserver son fauteuil de leader, malgré le match nul concédé face

au MC El Eulma (0-0). Les Annabis (32 points) gardent deux longueurs d'avance sur l'US Chaouia, qui a atomisé le DRB Tadjanet (7-1), et le HB Chelghoum Laid, auteur d'un nul en déplacement contre l'USM Khenchela (1-1). Dans le bas du classement, le CA Batna qui a disposé de l'AS Khroub (1-0) a réalisé une belle opération en sortant de la zone de relégation, occupée désormais par l'AS Khroub et le DRB Tadjanet (14 points), le CRB Ouled Djelal (13 pts) et le MSP Batna (8 pts). A l'Ouest, l'ASM Oran et le MCB Oued Sly vainqueurs, respectivement devant le SC Ain Defla (2-0) et le RC Oued R'houi (1-0), restent en tête du classement avec 37 points, alors que le CR Témouchent, battu par la JSM Tiaret (1-0), occupe le 3^e rang avec 29 points. Dans la course au maintien, l'US Remchi a décroché une belle victoire devant le CRB Ain Oussera (2-0), ce qui lui permet de quitter la zone rouge avec 16 points. En revanche, le CRB Ain Oussera est en position de relégable aux côtés de l'IRB El Kerma, le RCB Oued R'houi et l'OM Arzew. La 17^e journée de la Ligue 2 de football est prévue samedi prochain (22 mai) à partir de 15h00, selon le programme de la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Cour d'Alger : affaire de l'ancien wali de Tipasa

Report au 26 mai du procès en appel de Mustapha Layadhi

LA COUR d'Alger a décidé hier de reporter au 26 mai le procès en appel de l'ancien wali de Tipasa, Mustapha Layadhi, condamné à une peine de 4 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA et poursuivi dans une affaire de corruption, et ce, à la demande de sa défense. Dans la même affaire, l'ancien directeur du Domaine de la wilaya de Tipasa, Ali Bouamrane, a été condamné en première instance à 2 ans de prison ferme et une amende d'un million DA, avec gel de ses comptes bancaires. L'ancien Conservateur foncier de la wilaya de Tipasa, Ismail Korichi, a été acquitté des griefs retenus contre lui dans cette affaire. Les propriétaires du groupe «Attia Electronics» (les frères Bachir, Hamid Lyes et Souhil) ayant bénéficié d'indus avantages grâce à leur relation avec le wali Layadhi, ont été condamnés chacun à une peine de 2 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars,

outre la confiscation de leurs biens et actes. Le tribunal de Sidi M'hamed a rendu également une décision portant interdiction du droit de candidature pour une durée de cinq ans pour les accusés Layadhi et Bouamrane, outre le versement d'un montant de 100 000 DA à titre de dommage et intérêt au profit du Trésor public par les accusés. Les accusés ont été poursuivis pour octroi d'indus avantages en violation de la législation et la réglementation en vigueur, dilapidation de biens publics, abus de fonction, trafic d'influence et bénéfice d'avantages indus lors de la passation de marchés en usant de l'influence d'agents dans différentes instances. Les frères Attia ont bénéficié, en complaisance avec l'ancien directeur du Domaine de Tipasa, Ali Bouamrane, de plusieurs avantages, dont un contrat de concession de 33 ans d'un terrain d'une superficie de 10 000 mètres carrés.

Slim O./APS

Boussaâda

Démantèlement d'un atelier de fabrication de tabac à chiquer

UN ATELIER clandestin de fabrication de tabac à chiquer contrefait a été démantelé par les éléments de la sûreté de daïra de Boussaâda (M'sila), a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération, déclenchée suite à une information signalant la présence d'un atelier clandestin de fabrication et de conditionnement de tabac à chiquer (chemma), a donné lieu à la perquisition du lieu en question, ont précisé les mêmes services, ajoutant que quatre employés de nationalité étrangère et trois Algériens ont été arrêtés. Les policiers ont réussi à saisir, lors de cette opération, pas moins de 161 600 sachets de

tabac à chiquer de marque inconnue et de tabac contrefait portant la marque de la Société nationale de tabac et allumettes (Snta), a-t-on noté de même source, soulignant que cette opération a également permis de mettre la main sur des appareils utilisés pour le conditionnement du produit. Un dossier judiciaire a été constitué pour «contrefaçon, mise en vente d'un produit dangereux et emploi irrégulier d'étrangers», a-t-on indiqué, précisant que le procureur de la République près le tribunal de Boussaâda a ordonné la mise sous contrôle judiciaire du propriétaire de cet atelier clandestin.

O. B.

Police

La DGSN lance un concours de recrutement et de formation

LA DIRECTION générale de la sûreté nationale (DGSN) a annoncé, hier dans un communiqué, l'ouverture de l'opération de dépôt des dossiers de candidature pour le concours de recrutement et de formation sur épreuves des agents de police hommes, au niveau des bureaux de formation relevant de la sûreté de certaines wilayas du Sud.

Il s'agit des wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Biskra, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, El-Oued, Ouled Djellal, El Meghaïer, Touggourt, El Menia, In Salah,

Djanet, In Guezzam, Béni Abbès, Bordj, Badji Mokhtar et Timimoune, a précisé la même source. La DGSN rappelle les conditions d'accès au concours qui prévoient notamment que l'intéressé doit être âgé de 19 ans au moins et de 23 ans au plus le jour du concours.

La DGSN a mis à la disposition des citoyens son site électronique et ses pages Facebook, Instagram et Twitter, pour consulter les conditions d'accès et imprimer le formulaire de participation.

R. N.

La communauté internationale face Au conflit israélo-palestinien



Loumis

Djalou@hotmail.com

Commune de Béjaïa

Les élus majoritaires montrent leur bonne foi

■ L'APC de Béjaïa semble vivre une situation qui est partie pour durer si les deux parties en conflit, d'une part, le maire par intérim et ses camarades et, de l'autre, les élus majoritaires, ne se mettent autour d'une table pour aplanir leurs différends.

Par H. Cherfa

Les élus majoritaires ne cessent de multiplier les déclarations depuis plusieurs semaines, notamment à la suite du séisme qui a frappé le 18 mars dernier la ville de Béjaïa, montrant «leur bonne volonté à aller de l'avant». A vrai dire, la crise que vit l'APC de Béjaïa remonte au limogeage, il y a quelques mois, de l'ancien maire Hocine Merzougui, avant que celle-ci ne s'exacerbe après le séisme de mars dernier suite à une différence de vision sur la gestion de l'après-séisme. Hier, les élus majoritaires sont revenus à la charge par un nouveau rassemblement devant le siège de la wilaya. Ils ont arboré des pancartes sur lesquelles étaient

portés des slogans résumant la situation à laquelle ils font face, non sans interpeller les autorités afin d'intervenir pour mettre fin à ces couacs : «Non à la remise en cause de la souveraineté populaire», «Halte au harcèlement exercé sur les élus du peuple», «Non au blocage de l'APC de Béjaïa», «Touche pas à la souveraineté populaire des APC», «Non au marchandage avec les deniers publics», entres autres. Ils dénoncent, à l'occasion, «la remise en cause de la souveraineté populaire, la non prise en charge des doléances de la majorité des élus, la fuite en avant des autorités concernées devant la crise qui secoue l'APC de Béjaïa». Dans une déclaration publiée quelques jours avant le sit-in, les élus majoritaires qui

continuent de montrer leur bonne foi pour la bonne marche de l'APC, interpellent les autorités concernées afin d'intervenir pour «débloquent» l'APC de Béjaïa et permettre «le vote du budget primitif» qui n'est pas encore adopté et mettre fin au mépris affiché envers les élus et la violation de la réglementation en vigueur, dont le code communal. Ils dénoncent, par ailleurs, «les tentatives de blocage délégué de l'APC et avertissent sur les conséquences qui découleraient de cette situation».

H. C.

Tizi Ouzou

Distribution de 15 bus scolaires

UNE OPÉRATION de distribution de bus au profit d'une quinzaine de communes a été organisée hier au siège de la wilaya de Tizi ouzou, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant. Au nombre de 15, les bus ont été remis aux communes de Ait Yahia, Azeffoum, Assi Youcef, Ait-Mahmoud, Tirmatine, Frikat, Iferhounene, Maatkat, Ait-Toudert, Timizart, Iflissen, Tizighenif, M'kira, Bouzeguene et Ain-Zaouia. Pour rappel, 125 bus scolaires ont été distribués au profit de plus d'une cinquantaine de communes dans la wilaya de Tiziouzu depuis 2020.

Hamid M.

Djelfa

Un mort et un blessé dans une collision entre un véhicule et un vélo

UNE PERSONNE est décédée et une autre a été blessée dans une collision entre un véhicule touristique et un vélo, survenue dans la nuit de mardi à mercredi sur le réseau routier de la wilaya Djelfa, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. Selon le chargé de communication auprès de ce corps constitué, l'unité secondaire de la Protection civile d'Ain Ouessara (100 km au nord de Djelfa) est intervenue suite à une collision

entre un véhicule touristique et un vélo sur l'axe de la RN 1, mitoyen de la base aérienne militaire. L'accident a causé la mort d'un jeune homme de 17 ans et des blessures à un autre de 27 ans, a ajouté la même source qui a signalé que le blessé a reçu, sur place, les premiers secours, tandis que le corps de la victime décédée a été déposé à la morgue de l'hôpital «Saadaoui-Mokhtar» d'Ain Ouessara.

M. O.